

**COMPTE RENDU DU BUREAU DU C. C. A. S.  
DU LUNDI 10 MARS 2014**

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 00 sous la présidence du Maire

Date de la convocation : 28 février 2014

Présents : 6 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, M. L. FRANÇOIS, D. LAFONT, C. GRIFFON, N. VITIELLO.

Absentes : 5 M.F. BOURDELIN, C. VOLLE, C. PAILHES, B. BONNEFOI, A. PRAT.

Procuration : 1 B. BONNEFOI à C. GRIFFON

Secrétaire de séance : J. CAMOIN

### 1/OBJET : Vote du compte administratif 2013

|                                     |          |                     |
|-------------------------------------|----------|---------------------|
| <b>Résultat de Fonctionnement :</b> | Recettes | 15 733.02 €         |
|                                     | Dépenses | 9 154.00 €          |
|                                     |          | -----               |
|                                     |          | <b>+ 6 579.02 €</b> |

**Investissement** : Néant

### 2/OBJET : Subventions aux associations

Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré vote, à l'unanimité, les subventions suivantes à inscrire au budget primitif 2014 du CCAS :

| ASSOCIATION  | SIEGE SOCIAL             | MONTANT           |
|--|--------------------------|-------------------|
| Ligue contre le cancer   | Privas                   | <b>100,00 €</b>   |
| Moëlle Partage et Vie  | St Etienne de Fontbellon | <b>100,00 €</b>   |
| Ass.Enseignement aux enfants malades   | St Sernin                | <b>100,00 €</b>   |
| AFLM07 Virade de l'Espoir  | St Privat                | <b>100,00 €</b>   |
| Resto du Cœur  | Aubenas                  | <b>100,00 €</b>   |
| APATPH   | Lavilledieu              | <b>100,00 €</b>   |
| ADMR   | St Etienne de Fontbellon | <b>264,00 €</b>   |
| Croix Rouge  | Aubenas                  | <b>100,00 €</b>   |
| Pas à Pas Ardèche  | St Didier sous Aubenas   | <b>132,00 €</b>   |
| Donneurs de sang   | Aubenas                  | <b>100,00 €</b>   |
| ADAPEI   | Aubenas                  | <b>100,00 €</b>   |
| Chorale Un Sourire en Chantant (sous réserve participation au repas du CCAS) | St Didier sous Aubenas   | <b>150,00 €</b>   |
| <b>Total des subventions 2013</b>  |                          | <b>1 446,00 €</b> |

### 3/Tout'enbus – Convention de participation financière de la part des CCAS aux frais d'inscription aux transports scolaires concernant les enfants des familles à faible revenu.

Le Maire, Président du CCAS, explique qu'il convient de renouveler la convention de participation financière qui lie le CCAS et le Syndicat de Transport Urbain Tout'enbus relative à la participation aux frais d'inscription aux transports scolaires des enfants des familles à faible revenu.

La convention est valable un an. Elle est renouvelée par tacite reconduction. Les membres du CCAS sont invités à prendre connaissance des termes de cette convention.

Le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention avec le syndicat de transport urbain TOUT'ENBUS ;
- dit que cette mesure pourra être reconduite par décision du Président du CCAS.

## 4/OBJET : Vote du budget 2014 - CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le budget 2014 :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- avec reprise et affectation des résultats de l'exercice 2013, au vu du compte de gestion et du compte administratif votés ce jour, lundi 10 mars 2014.

|          | Section de fonctionnement | Section d'investissement |
|----------|---------------------------|--------------------------|
| Dépenses | 12 000 €                  | 0 €                      |
| Recettes | 12 000 €                  | 0 €                      |

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur la réforme des rythmes scolaires et les activités à mettre en place. Chantal GRIFFON émet l'idée de faire appel à des professeurs de yoga dédié aux enfants.
- Projet de mise en place d'un « pôle sénior » par la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals.
- Le Maire rappelle le montant de la participation versée aux crèches pour l'année 2013 par le budget de la commune (Les Pandas à Saint-Privat, les Mini-Pouces à Aubenas, les P'tits Loups à Vals les Bains) : 14 609.71 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

A Saint Didier sous Aubenas, le 17 mars 2014

**Le Maire,  
Richard MASSEBEUF**